

## L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels.

I : La description des thèmes de discours

Peter Stockinger

Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme  
27 janvier 2006

© Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias

**Stockinger, Peter : L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels.  
I : La description des thèmes de discours**

**Rapport technique** réalisé dans le cadre du projet français de R&D Saphir - Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique - (Programme RIAM)

Paris, Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM), 2006.

**Disciplines principales concernées :**

- 1 – Sémiotique du discours
- 2 – Sémiotique audiovisuelle
- 3 – Communication audiovisuelle

**Problématiques et domaines principaux concernés :**

- 1 - Méthodologie de description du document audiovisuel
- 2 – Thèmes de discours et spécificité référentielle du discours
- 3 – Description thématique du contenu du discours



## Sommaire

<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 LES DISCOURS COMPOSANT UN ENTRETIEN ET UNE CONFERENCE.....</b>	<b>13</b>
1.1 INTRODUCTION.....	13
1.2 DEUX PROBLEMATIQUES PRINCIPALES .....	13
1.3 LE DISCOURS SUR LE DOMAINE DE RECHERCHE ET LE DISCOURS SUR LA RECHERCHE.....	14
<b>CHAPITRE 2 LES SUJETS OU THEMES DE DISCOURS .....</b>	<b>16</b>
2.1 INTRODUCTION.....	16
2.2 L'UNIVERS SEMANTIQUE D'UN THEME DE DISCOURS .....	17
2.3 LA REALISATION D'UN THEME DE DISCOURS .....	19
2.4 THEME DE DISCOURS ET ISOTOPIE.....	20
2.5 LA QUESTION DE LA CLASSIFICATION DES THEMES DE DISCOURS .....	22
<b>CHAPITRE 3 PROCEDURES DE DESCRIPTION .....</b>	<b>24</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>26</b>

## Avant-propos

Ce rapport est le résultat d'un travail de R&D dans le cadre du projet français Saphir (Système d'Assistance à la Publication Hypermédia par spécification Intentionnelle et modélisation Rhétorique)<sup>1</sup> – travail de R&D qui porte sur les exploitations et les usages qu'on peut envisager à court et à moyen terme des fonds (notamment audiovisuels, mais pas exclusivement) de bibliothèques ou d'archives en ligne.

Le dit travail de R&D se décompose, pour la partie qui nous concerne directement, plus particulièrement en trois volets principaux que sont :

1. l'explicitation d'une méthodologie pour la description, la segmentation, l'indexation, l'enrichissement et l'adaptation-traduction d'un fond audiovisuel ;
2. l'explicitation d'une méthodologie pour la publication (assistée par ordinateur) d'un fonds audiovisuel adaptée aux besoins ou intérêts spécifiques d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs ;
3. la spécification d'un ou de plusieurs pilotes pour exemplifier, tester et, enfin, diffuser les méthodologies et outils permettant l'exploitation personnalisée d'un fonds audiovisuel.

Ce rapport-ci fait partie d'une série de rapports qui documentent le premier versant du travail de R&D destinés à la présentation détaillée du cadre sémiotique de la description, de l'indexation, de l'enrichissement et de la traduction-adaptation de contenus audiovisuels. Le cadre théorique général utilisé dans ce rapport et les autres encore à venir se trouve exposé dans [STO 03]. Les Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>2</sup> avec ses 1400 heures de vidéos scientifiques nous servent comme objet et exemple concrets pour étayer le dit cadre sémiotique de traitement de l'information audiovisuelle.

---

<sup>1</sup> Saphir est un projet de R&D français financé par le programme RIAM pour la durée de trois ans à compter du début 2006 jusqu'au début 2009. Saphir est coordonné par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) via son équipe ANA (Applications Numériques Audiovisuelles). Les partenaires du projet Saphir sont : le LIRMM (Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Microélectronique de Montpellier) de l'Université de Montpellier III et du CNRS qui est représenté dans le projet Saphir par les deux équipes IHM (Interaction Homme-Machine et Hypermédias) et RCR (Représentation des Connaissances et Raisonnements), l'Université d'Angers avec l'équipe LERIA (Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Informatique), la société NETIA et la FMSH par le biais de l'ESCoM (Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias).

<sup>2</sup> pour plus d'informations, cf. le site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

Voici en quelques lignes et très synthétiquement parlant, le cadre sémiotique de description, d'indexation, d'enrichissement et de traduction-adaptation de contenus audiovisuels (de fonds, corpus, ... audiovisuels) :

### **1/ Le document audiovisuel**

Le contenu audiovisuel (un corpus de contenus audiovisuels) est réalisé sous forme d'un ensemble de produits d'information (de connaissances, ...) que nous appelons *document* ou *texte audiovisuel*.

### **2/ Le genre de publication**

Un document audiovisuel appartient à un *genre de publication*. Dans le cas des Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>3</sup> il s'agit, par exemple, d'entretiens avec des chercheurs et de conférences scientifiques, de reportages de laboratoire, de prises de vue de scènes possédant un intérêt scientifique, de prises de vue d'expositions, etc. D'autres archives ou bibliothèques audiovisuelles peuvent être pourvues de documents du genre documentaires, films de fiction, magazines, et ainsi de suite.

### **3/ Le corpus de travail**

La description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel telle que nous l'envisageons dans le cadre des exploitations du fond d'une archive ou d'une bibliothèque repose sur la *circonscription thématique* préalable d'un *corpus* de documents audiovisuels dans un fond disponible correspondant aux intérêts, besoins, désirs, ... d'information ou de connaissances d'un utilisateur ou d'un groupe d'utilisateurs.

Citons ici l'exemple concret développé d'une manière détaillée dans le troisième volet de nos activités de R&D qui est celui de la circonscription préalable, dans le fond existant des AAR, d'un corpus audiovisuel consacré à la *diversité linguistique et culturelle*. Dans ce cas concret, on cherche à identifier tous les enregistrements audiovisuels dont on suppose qu'ils sont pertinents par rapport à la dite problématique. Cela revient à dire qu'on se constitue un corpus ou encore, en ce qui concerne le pilote autour de la diversité linguistique et culturelle, une archive audiovisuelle thématiquement spécialisée.

### **4/ Le discours (audiovisuel)**

Un autre préalable pour la description sémiotique du contenu d'un document audiovisuel est celui de l'identification du ou des *principaux discours* dans le fonds disponible de documents audiovisuels ou encore dans le corpus thématiquement circonscrit de documents audiovisuels – identification, de nouveau, en fonction des intérêts, besoins ou désirs, ... d'informations ou de connaissances de l'utilisateur ou du groupe d'utilisateurs.

Dans le cas des AAR, nous nous trouvons face à deux types de discours très dominants : le premier discours est consacré à la *présentation du domaine de recherche* du chercheur, le second à celui de *l'activité de la recherche* elle-même. A travers ces deux

---

<sup>3</sup> site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

discours, le chercheur développe et communique un modèle, une représentation du domaine de sa recherche ainsi que de la recherche elle-même – modèle ou représentation cognitive et axiologique dont il signe responsable et qui peut être partagée par d'autres chercheurs, voire par la communauté scientifique dans son ensemble. Ceci dit, à côté de ces deux discours dominants, on peut trouver encore d'autres discours comme, par exemple, le discours (auto-)biographique, le discours social (développant les engagements éventuels du chercheur en dehors ses activités de recherche), etc.

### **5/ Description thématique : 5.1 identification et 5.2 explicitation des sujets ou thèmes de discours**

Pour expliciter et décrire le discours produit par le chercheur dans un entretien ou une conférence, on s'interroge donc auquel type de discours le faire appartenir (c'est-à-dire, dans notre cas, soit au type de discours « présentation du domaine de recherche », soit au type de discours « présentation de l'activité de la recherche ») et comment caractériser le modèle, la représentation qu'en donne le chercheur dans l'entretien ou la conférence. C'est la tâche de la *description thématique*. Celle-ci se différencie, très souvent mais pas nécessairement, en deux phases qui possèdent une valeur purement heuristique :

1. Une première phase (5.1) de l'identification des grands thèmes qui non seulement traversent le discours mais qui lui donne son identité ou au moins son identité référentielle. Il s'agit de ce qu'on appelle ailleurs les macro-thèmes (Van Dijk). Mais nous préférons de parler ici des *thèmes de discours* (i.e. des thèmes auxquels un discours est consacré, ce qui n'est pas vrai pour tous les macro-thèmes ...) et ce qu'on appelle d'une manière traditionnelle fort bien le ou les *sujets du discours*. Le rapport technique présent est consacré à une présentation détaillée de cette question.

2. Une deuxième phase (5.2) qui s'interroge comment un sujet est construit, quels sont les thèmes spécifiques qui composent, qui caractérisent un sujet donné.

Par exemple, un sujet que consacre le philologue André Lemaire à son entretien sur les langues ouest-sémitiques est celui des *liens de parenté* entre ces différentes langues (le phénicien, la paléo-hébreu, l'hébreu, l'araméen, l'essénien, le saducéen, ...) – sujet qui, lui, est caractérisé par des thèmes plus spécifiques tels que « *généalogie historique* » (i.e. la généalogie historique entre ces différentes langues), « *traits structuraux communs* » (i.e. les propriétés – grammaticales, lexicales, d'écriture, ... - que ces langues partagent), « *expansion démographique* » (i.e. l'expansion démographique comme facteur de « métissage » entre ces langues, ...). La comparaison avec des entretiens d'autres philologues ou linguistes montrerait en quoi ce modèle de représentation « *liens de parenté (entre différentes langues)* » est propre à André Lemaire ou en quoi il fait partie plutôt du dogme scientifique de la communauté des linguistes, en quoi peut-on parler d'un « style de représentation » propre à tel ou tel chercheur, en quoi peut-on supposer qu'il existe un « socle commun » de certitudes scientifiques (une « orthodoxie ») sur la base duquel s'élève différentes formations, différentes écoles, etc.

Ceci dit, la distinction entre sujets ou thèmes de discours et thèmes spécifiant un sujet est purement analytique et peut ne pas être respectée. Il s'agit avant tout, de structurer hiérarchiquement la charpente thématique d'un discours qui détermine son identité référentielle.

## 6/ La description textuelle

Une fois les grands thèmes de discours ou sujets identifiés et décrits, il s'agit de les localiser dans le corpus des documents audiovisuels sur lesquels on travaille. Cela veut dire concrètement et simplement parlant qu'il faille déterminer les moments M1 où le chercheur commence à développer un sujet ou thème de discours T et les moments M2 où il arrête d'en parler. On arrive ainsi à une liste de segments audiovisuels (ou textuels lato sensu) et c'est, cela, la tâche élémentaire de la *description textuelle*.

Ceci dit, nous le verrons encore, cette tâche est plus compliquée que cela et il n'existe pas forcément une relation univoque entre segment textuel et thème (de discours). En effet, pour différentes raisons, l'analyste peut opter pour un découpage différent ce qui entraîne, par exemple, le fait qu'un segment donné puisse « héberger » deux ou plusieurs thèmes ...

## 7/ La description par mots-clés

La description thématique est le préalable à la description structurée du contenu par mots clés. Ici, « mots-clés » est entendu plutôt au sens de référent – de référent(s) d'un thème. Par exemple, le référent du sujet (thème de discours) « parenté linguistique » est 'langues ouest-sémitiques' ou encore 'araméen', 'hébreu', 'saducéen' ; le référent du thème « période historique » est '8<sup>ème</sup> siècles AD' ; '3<sup>ème</sup> siècle AD' ; le référent du thème « empire » est 'Babylonie', 'Egypte', etc.

## 8/ La description des actes de discours

La description thématique du ou des discours produits, dans notre cas, par un chercheur lors d'un de ses entretiens ou conférences peut être complétée par une *description dite rhétorique*, c'est-à-dire par une description qui explicite l'acte lui-même pour discourir sur un sujet, voire sur un thème spécifiant un sujet. Par exemple, pour discourir sur les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, le chercheur peut, dans son entretien, en parler sous forme d'une *définition* (qu'est-ce qu'on entend par « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » ?), sous forme d'une *description* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques consistent en la propriété x, propriété y, etc. »), sous forme d'un *exemple* (par exemple, l'araméen et le saducéen possèdent, toutes les la propriété x »), sous forme d'une *explication* (les liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques s'expliquent par des échanges multiples entre les peuples du Proche Orient ... »), sous forme d'une concession (même si nous n'avons pas une preuve directe de l'existence de la propriété x, les liens de parenté doivent néanmoins être postulés...), etc.

## 9) La description narrative

Ceci dit, la caractérisation de chaque thème ou sujet par son acte de discours ne suffit pas pour comprendre comment les différents actes s'enchaînent en vue de produire un discours particulier sur le domaine de recherche ou la recherche elle-même, pour rester dans le cadre des documents audiovisuels dont disposent les AAR. Pour cela, il faut passer à une description narrative du discours, c'est-à-dire à une description dont la tâche est d'explicitier les liens ou les rapports entre les différents actes de discours consacrés à un sujet, voire un thème spécifiant un sujet. Par exemple, si le chercheur produit, tout au long de son entretien, plusieurs descriptions à propos du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques », on peut se poser la question quelles sont les relations entre les différentes

descriptions : la description 2, est-elle plus détaillée que la description 1, la description 3 n'est-elle qu'une reformulation de la description 2, la description 4 n'est-elle pas une description qui réfute la description 1, et ainsi de suite. Aussi, si le chercheur produit à propos d'un sujet tel que celui relatif aux liens de parenté entre les langues ouest-sémitiques, une ou plusieurs définitions, une ou plusieurs descriptions, des hypothèses, des exemples, etc., alors on peut également se poser la question quel est *l'ordre* selon lequel ce différents actes se suivent les uns les autres et si cet *ordre rhétorique* est propre au style d'argumentation du chercheur ou s'il reflète une structure plus générale.

De même, dans un entretien ou une conférence (pour rester avec nos exemples), on se trouve toujours en face d'un ensemble de thèmes à l'aide desquels le chercheur développe son modèle de représentation de son objet de recherche ou de la recherche elle-même. Or, une question naturelle qui se pose c'est celle de savoir comment ce »s différents thèmes se positionnent les uns par rapport aux autres. Répondre à cette question est également la tâche de la description narrative.

Par exemple, « *généalogie historique* », « *traits structuraux communs* », « *expansion démographique* », ...sont tous les trois des thèmes qui *font partie* du modèle de représentation du sujet « liens de parenté entre langues ouest-sémitiques » que propose le philologue André Lemaire dans son entretien sur les dites langues. En des termes savants, le rapport entre le sujet (le thème de discours) et les trois thèmes qui le spécifient est un rapport (méréologique) du tout aux parties. Cependant, le chercheur peut également préciser le ou les liens entre le thème « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », entre « *expansion démographique* » et « *traits structuraux communs* », etc. montrant ainsi son choix pour une certaine théorie, une certaine vision au moins en ce qui concerne son domaine en question. Ainsi, en postulant une relation causale entre « *généalogie historique* » et « *traits structuraux communs* », le chercheur montre qu'il adhère à une certaine théorie linguistique (dite diffusionniste) au moins en ce qui concerne le monde ouest-sémitique, etc. Il faut donc surtout retenir que la description narrative opère sur deux niveaux distincts :

1. sur le niveau des *relations entre les actes de discours utilisés* pour produire un discours cohérent et plus ou moins typique à une communauté (scientifique) donnée
2. sur le niveau des *relations entre les thèmes* qu'utilise le chercheur pour parler de son monde, i.e. de son domaine de recherche et de la recherche elle-même.

Dans le deuxième cas, on parle en termes d'une *description narrative du monde narré* ; dans le premier cas, on parle d'une *description narrative du discours utilisé pour narrer un monde*. Ces deux niveaux sont, hélas, souvent confondus comme c'est le cas aussi bien de la dite théorie des structure rhétorique de M. Mann que de la sémiotique narrative de Greimas.

### **10) La description énonciative**

Le modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) que développe le chercheur dans son entretien ou sa conférence est bien le sien – il en signe, pour parler ainsi, responsable. Bien sûr, il peut le partager partiellement, voire entièrement, avec d'autres chercheurs ou avec l'ensemble de sa communauté scientifique –

il peut, pour parler ainsi, faire preuve d'un esprit plus ou moins orthodoxe ou, au contraire, hétérodoxe.

La description énonciative a comme tâche de mieux expliciter l'engagement du chercheur, sa responsabilité quant au modèle de représentation du monde (de son objet de recherche ou de la recherche elle-même) proposé et développé dans son discours.

Par exemple, elle identifie, dans le modèle de représentation, ce qui est asserté par le chercheur lui-même et ce qui ne constitue qu'une citation d'une autre personne ; elle explicite, si nécessaire, les modalités notamment épistémiques (de certitude, de doute, ...) ainsi que les valeurs d'appréciation (déontologiques, esthétiques, ...) qui peuvent nuancer l'engagement et la prise de position du chercheur ; etc.

### **11) La description audiovisuelle**

La description audiovisuelle explicite comment un discours consacré à un objet de recherche ou la recherche elle-même sont exprimés, mis en scène par des moyens visuels, sonores ou synchrétiques. Dans le cadre de la description du fonds audiovisuel des AAR, cette dimension n'est pas (encore) très importante étant donné la nature très particulière des documents audiovisuels qui constituent le dit fonds – ce sont très majoritairement des enregistrements d'interviews et de conférences.

Mais d'autres archives ou bibliothèques (voire les AAR plus tard) peuvent être pourvues de documents audiovisuels possédant des plans visuels, sonores, ... très richement structurés. Ainsi faut-il se demander si tel ou tel thème ou sujet est développé principalement sur un plan visuel ou sur un plan sonore ou encore sur le plan de la voix off d'un narrateur invisible (comme c'est souvent le cas dans les documentaires) ; aussi faut-il se demander quel est l'effet de sens d'un plan synchrétique (visuel + sonore + de parole + ...) en comparaison à celui d'un plan visuel stricto sensu ou d'un plan de la parole (i.e. de la voix off du narrateur invisible), etc.

L'explicitation de ce genre de questions est la tâche principale de la description audiovisuelle du sujet et des thèmes d'un discours.

### **12) La description pragmatique**

Comme nous l'avons déjà vu dans la rubrique « description rhétorique », telle définition peut être plus spécialisée que telle autre, telle exemple peut avoir des effets didactiques plus percutants que tel autre, tel récit peut produire un suspens plus fort que tel autre, telle description peut être plus facilement assimilée que telle autre description, tel thème est plus facilement acceptable que tel autre, tel sujet est plus intéressant pour un enseignant que tel autre, et ainsi de suite.

Toutes ces caractéristiques montrent que le discours d'un chercheur peut être utilisé tel quel ou seulement en partie dans tel ou tel contexte, pour tel ou tel utilisateur, et enfin (pour rester dans notre contexte de recherche de R&D) pour tel ou tel (type de) publication.

C'est à la description pragmatique de nous aider à expliciter la pertinence, l'intérêt, voire la valeur ajoutée des différentes parties du discours produit par le chercheur pour une

publication particulière (par exemple, pour la production d'un cours, la production d'un vidéo-dictionnaire, la production d'un documentaire, etc.).

### **13) La description péritextuelle**

Chaque thème, chaque sujet, chaque acte de discours, chaque positionnement d'actes ou de thèmes peut être enrichi avec des commentaires, des ressources supplémentaires en ligne, des références bibliographiques, etc. afin de permettre une exploitation aussi adaptée que possible aux objectifs de communication des utilisateurs concernés (enseignants, chercheurs, étudiants, professionnels, etc.).

Cette possibilité d'enrichissement qui est intéressante surtout pour l'analyse thématique (des sujets et/ou des thèmes spécifiant un sujet) est prise en charge par la *description* dite *péritextuelle* d'un document audiovisuel.

### **14) La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel**

La traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel concerne deux problématiques différentes :

la problématique de la traduction linguistique d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) de la langue source en une ou plusieurs langues cibles ;

la problématique de l'adaptation intellectuelle et cognitive d'un contenu aux compétences et attentes de l'utilisateur (dont la vulgarisation scientifique n'en constitue qu'un versant ...).

La première problématique peut être résolue de différentes manières : doublage d'un entretien (d'une partie d'un entretien) ou d'une conférence (d'une partie d'une conférence) ; aide à la compréhension linguistique d'un contenu pour utilisateurs possédant une certaine compétence de la langue source (dans notre cas le plus souvent de la langue française) sous forme de mots-clés dans une langue cible s'affichant au fur et à mesure du déroulement du discours, de petites synthèses dans une langue cible, etc.

La deuxième problématique pose le problème des « versions » plus ou moins proches du contenu qu'on produit à destination, par exemple, de néophytes ou de cibles réticentes. Concrètement, il s'agit de faire accompagner le contenu audiovisuel d'inserts visuels, sonores, textuels, etc. Il faut noter que le traitement de cette problématique peut rejoindre partiellement la description péritextuelle.

### **15) La description paratextuelle**

Enfin, sous le terme de *description paratextuelle*, nous réunissons l'ensemble des informations concernant l'activité de la description elle-même d'un document audiovisuel ou d'un corpus de documents audiovisuels. Il s'agit notamment :

- des *informations signalétiques* : les auteurs de la description, les traducteurs, , etc.
- des *informations* au sujet du *contenu* et des *objectifs de la description* : l'intitulé de la description, un résumé de celle-ci, etc.



Les 15 rubriques identifient donc le cadre de la description sémiotique de documents audiovisuels. Ce cadre permet un travail de description très riche, très fine mais aussi très fortement adaptable aux besoins et intérêts de groupes d'utilisateurs différents. Il va de soi que chaque utilisateur, chaque groupe d'utilisateurs est libre de l'exploiter selon ses besoins et ses moyens.

Cela revient à dire que des parcours de description prédéfinis guident les utilisateurs souhaitant réaliser des tâches circonscrites et connues d'avance. Cette question est traitée dans le troisième volet des activités de R&D et qui concerne, entre autre, le développement d'un outil de description et d'indexation orientée publication de documents ou corpus audiovisuels. Une première version de cet outil existe sous le nom Interview – outil co-développé par l'équipe ANA de l'INA et l'ESCoM de la FMSH.

Une série de petits rapports techniques développeront donc d'une manière aussi systématique et explicite que possible ce cadre très complexe de description sémiotique de documents ou corpus de documents audiovisuels – cadre résumé dans les 15 points introduits ci-dessus. Voici les intitulés des rapports concernés :

	<b>Intitulé des rapports</b>	<b>Points méthodologiques concernés</b>	<b>Numéro du rapport</b>
0	Présentation générale	les AAR ; les points 1 à 3	02 - 06
1	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. I : la description des thèmes de discours	<b>4/</b> types de discours ; <b>5.1/</b> description thématique : identification des sujets du discours	05 - 06
2	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. II : La description textuelle	<b>6/</b> description textuelle	06 - 06
3	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique	<b>5.2/</b> description thématique : explicitation des sujets du discours	07 - 06
4	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IV : la description par mots-clés	<b>7/</b> description par mots-clés	08 – 06
5	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. V : la	<b>8/</b> description rhétorique	09 - 06



	description rhétorique		
6	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative	<b>9/</b> description narrative	10 - 06
7	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VII : la description énonciative	<b>10/</b> description énonciative	01 - 07
8	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VIII : la description audiovisuelle	<b>11/</b> description audiovisuelle	02 - 07
9	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. IX : la description pragmatique	<b>12/</b> description pragmatique	03 - 07
10	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. X : la description péritextuelle	<b>13/</b> description péritextuelle	04 - 07
11	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XI : la traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel	<b>14/</b> traduction-adaptation d'un contenu audiovisuel	05 - 07
12	L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. XII : la description paratextuelle	<b>15/</b> description paratextuelle	06 - 07
13	Dictionnaire des termes utilisés pour la description sémiotique de documents audiovisuels	<b>1 à 15</b>	11 – 06 07 - 07

La ligne en **couleur bleue** identifie le rapport présent dans le tableau ci-dessus.

Peter Stockinger  
 ESCoM - FMSH  
 Paris - 28.01.2006

# Chapitre 1

## Les discours composant un entretien et une conférence

### 1.1 Introduction

Le fonds des Archives Audiovisuelles de la Recherche (AAR)<sup>4</sup> est, pour le moment, prioritairement composé :

- d’entretiens avec des chercheurs pouvant durer jusqu’à trois, voire quatre heures consacrés notamment aux domaines dans ou objets de recherche sur lesquels travaillent les chercheurs en sciences humaines et sociales (histoire sociale, anthropologie, ethnologie, sociologie, linguistique, philosophie, ...)
- et de conférences dans le cadre de séminaires de recherche, colloques, workshops, etc.

A côté des entretiens et conférences, on trouve également des reportages consacrés, par exemple, au travail dans des laboratoires de recherche et à des expositions scientifiques. Enfin, le fonds commence également s’enrichir par des documentaires historiques, sociologiques ou ethnographiques.

Les entretiens et les conférences sont *deux genres particuliers de la communication scientifique orale* (nous reviendrons sur la notion de l’oralité ci-après). D’autres genres, plus ou moins proches sont, par exemple, le débat et la discussion.

### 1.2 Deux problématiques principales

Les entretiens se distinguent les uns des autres par rapport à quelques grandes problématiques très récurrentes qui y sont abordés par les chercheurs dont principalement les deux suivantes :

1. la problématique du *domaine de connaissance* ou *d’expertise* ;
2. la problématique de la *recherche elle-même* consacrée à un domaine de connaissance.

En abordant la *première* problématique, le chercheur présente et développe « son » objet » sur lequel il travaille. Ainsi, le philologue André Lemaire présente et développe-t-il

---

<sup>4</sup> pour plus d’informations, cf. le site des AAR : <http://semioweb.msh-paris.fr/AAR/>

« son » objet que sont les langues et cultures ouest-sémitiques ; le germaniste Gérard Stieg présente et développe-t-il « son » objet qu'est le romancier Elias Canetti et son œuvre ; l'urbaniste Donatella Calabi présente et développe-t-elle « son » objet qu'est une histoire des villes, et ainsi de suite.

En abordant la *deuxième* problématique, le chercheur met en avant l'activité de la recherche elle-même dans le cadre de laquelle il ou elle travaille sur « son » objet.

Ainsi, l'historien Jean-Claude Waquet traite-il dans un de ses entretiens la question de la définition de son objet de recherche qu'est la négociation diplomatique à l'âge classique, de l'approche choisie pour traiter cet objet, des travaux antérieurs consacrés à cet objet, des objectifs et de l'intérêts d'une recherche consacrée à cet objet, de l'originalité de cette recherche par rapport aux autres recherches consacrées au même objet, de la place de cette recherche dans un cadre de recherche plus globale, des différentes phases de cette recherche, des conditions de réalisation de celle-ci, des obstacles à éviter ou à maîtriser, des réalisations envisagées, des conséquences théoriques ou pratiques de cette recherche, etc.

De manière similaire, mais dans un domaine de recherche complètement différent à celui de Jean-Claude Waquet, la philosophe Joëlle Proust aborde-t-elle, dans un de ses entretiens, la question de la définition de son objet de recherche qu'est la théorie de l'esprit, les travaux antérieurs consacrés à cet objet, ses références théoriques et méthodologiques, les façons comment vérifier la pertinence de son approche, les différentes étapes de sa recherche, les réalisations et les conséquences théoriques de celle-ci, etc.

### **1.3 Le discours sur le domaine de recherche et le discours sur la recherche**

Ces deux problématiques fournissent, pour parler ainsi, le matériel des deux principaux discours qui constituent et organisent en très grande partie un entretien avec un chercheur dans le cadre des AAR. Nous appelons ces deux discours, par conséquence :

1. *discours sur le domaine de recherche* ;
2. *discours sur la recherche* en tant que pratique sociale.

Ensemble, ils font partie d'un discours plus général qui est le *discours des connaissances (scientifiques)*.

Le *critère de distinction* entre ces deux types de discours est purement *thématique* :

- le discours sur le domaine de recherche présente et développe l'objet de recherche du chercheur ou d'une facette de cet objet ;
- le discours sur la recherche présente et développe des aspects de l'activité de la recherche elle-même consacrée à un domaine ou un objet de connaissance.

Comme déjà suggéré ci-dessus, les sujets abordés dans le discours sur le domaine de recherche varient énormément d'un entretien à un autre et ne font que refléter la diversité des objets et problèmes traités dans les différentes disciplines en sciences humaines et sociales (et, a fortiori, dans les sciences tout court). Ceci dit, comme nous le verrons

encore<sup>5</sup>, cette diversité empiriquement ouverte d'objets et de problèmes peut être toutefois classifiée à l'aide d'un petit ensemble de *taxèmes* constituant un *modèle analytique* à l'aide duquel nous espérons saisir (au moins partiellement) tout objet de connaissances.

Par contre, les sujets abordés dans le deuxième discours, le discours sur la recherche, semblent être beaucoup moins nombreux et surtout transversaux par rapport à l'énorme diversité des domaines de recherche en sciences humaines et sociales. Ainsi, peu importe si on se trouve en face d'un objet de nature économique ou sociologique ou linguistique ou philosophique ou encore littéraire, un chercheur qui aborde des questions liées à la recherche elle-même consacrée à l'un ou l'autre de ces objets abordera toujours (obligatoirement ?) le même types de sujets dont, par exemple :

- l'état de connaissances sur l'objet en question ;
- les références théoriques ou méthodologiques pour mener une recherche sur l'objet ;
- l'organisation et les phases de la recherche ;
- les obstacles et éventuels échecs (passagers) ;
- les réalisations de la recherche (sous forme de publications, de services, ...) ;
- etc.

Nous y reviendrons dans le rapport<sup>6</sup> consacré à la question des taxèmes que constituent – comme leur nom l'indique déjà – une *certaine catégorie* de thèmes servant surtout à la mise en place de système de classification.

Retenons ici surtout l'observation importante que les sujets abordés par le discours sur la recherche se montrent comme des sujets transversaux par rapport à ceux – très divers et souvent très spécifiques à un petit groupe de chercheurs, voire à un seul chercheur – abordés dans le discours sur le domaine de connaissances. Autrement dit, il y a une sorte *de lingua franca* entre tous les chercheurs qui s'incarne dans le discours sur la recherche.

---

<sup>5</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique* (numéro du rapport 07 – 06)

<sup>6</sup> cf. note 5

## Chapitre 2

# Les sujets ou thèmes de discours

### 2.1 Introduction

Nous avons dit que les deux grandes problématiques « domaine de connaissances » et « activité de la recherche » constituent le matériel des deux principaux discours des entretiens dans le contexte des AAR. Elles fournissent aux deux discours (pour parler dans une terminologie traditionnelle) les *sujets* ou encore les *grands thèmes de discours* (les *macro-thèmes*, selon van Dijk).

Un sujet ou thème de discours contribue à l'identité, à la spécificité référentielle du discours auquel il appartient – dans notre cas notamment soit au discours sur le domaine de la recherche, soit au discours sur la recherche elle-même consacrée à un domaine donné. Le sujet est en quelque sorte le *fil conducteur* selon lequel se déroule le discours.

Par exemple, pour le germaniste Gérard Stieg l'objet de connaissances (un de ses objets de connaissances) est le romancier Elias Canetti et son œuvre, Or, dans [l'entretien](#) qu'il consacre à cet objet de connaissances, Stieg l'aborde, le développe « sous différents angles » :

1. Il propose une biographie de l'auteur tout en privilégiant certaines étapes dans celle-ci qu'il considère comme particulièrement importante.
2. Il dessine le contexte socioculturel, historique et intellectuel qui est selon lui pertinent pour comprendre Canetti et son œuvre.
3. Il développe la position particulière de Canetti dans ce contexte culturel.
4. Il propose un résumé et puis des commentaires du roman *Autodafé* de Canetti.
5. Il propose un résumé et puis des commentaires de l'essai *Masse et Puissance* de Canetti.
6. et ainsi de suite.

Ces cinq « angles » forment autant des sujets ou thèmes du discours de Gérard Stieg consacre à son domaine de connaissances qu'est l'auteur Elias Canetti et son œuvre. Chacun de ces sujets peut être, s'il y a besoin, différencié en des sujets (i.e. thèmes) plus spécifiques mais nous discuterons encore plus précisément cette question dans le rapport

consacré à l'explicitation thématique d'un sujet<sup>7</sup>. Retenons ici surtout les quatre points suivants :

1. Les deux discours - le discours sur le domaine des connaissances et le discours sur la recherche – s'articulent (peuvent être articulés) en un ou plusieurs sujets que sont des *thèmes de discours*.

2. Ces sujets ou thèmes de discours peuvent être abordés, traités et terminés parfois (mais assez rarement) « en un seul bloc » ou au contraire, ce qui est normalement le cas, tout au long d'un entretien.

3. Méthodologiquement parlant, ils constituent l'armature thématique (de la plus grande partie d'un) entretien, c'est-à-dire les principales *isotopies thématiques* qui « tiennent ensemble » un entretien.

4. Mais en tant que tels, ils – les sujets ou thèmes du discours – n'épuisent pas la richesse et la spécificité des deux discours en question – du discours du domaine des connaissances et du discours de la recherche.

## 2.2 L'univers sémantique d'un thème de discours

En ce qui concerne le premier point – chacun des deux discours identifiés dans le fonds des AAR -, précisons que « thème de discours » veut bien dire, le thème (ou un des thèmes) sélectionné (s) et traité(s) par un discours donné (dans notre cas, soit par le discours du domaine de connaissance, soit par le discours de la recherche).

Dans l'exemple cité ci-dessus, les thèmes de discours de Gérard Stieg sur son objet de connaissances « Elias Canetti et son œuvre », sont *cinq* :

1. [Biographie de Canetti]<sup>8</sup> ;
2. [Contexte socioculturel et historique] ;
3. [Place de Canetti dans ce contexte intellectuel] ;
4. [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] ;
5. [Contenu et message de l'essai *Masse et Puissance* de Canetti].

Ces cinq sujets ou thèmes de discours (i.e. thèmes caractéristiques sur lesquels porte le discours, qui sont traité par le discours) délimite, pour parler ainsi, autant *d'univers sémantiques particuliers* produisant un *sens* spécifique du domaine ou de l'objet traité dans l'entretien en question. Autrement dit : à propos du « même objet » de connaissances, non seulement d'autres chercheurs mais aussi le même chercheur à d'autres occasions (publications, travaux, ...) peuvent produire des univers sémantiques plus ou moins différents et donc en proposer des sens différents.

---

<sup>7</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique* (numéro du rapport 07 – 06)

<sup>8</sup> les expressions entre les deux crochets [...] constituent des expressions métalinguistiques désignant un thème (thème de discours, thème spécifiant un thème de discours, taxème, ...)

L'univers sémantique du sujet ou thème de discours doit être compris, avant tout, comme un *champ* (ou une *configuration*) *thématique* qui défini (*intensionnellement* ; « en compréhension ») son sujet ou thème de discours.

Ainsi, le thème de discours [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)] est, lui, composé d'un ensemble de *thèmes* dits *spécifieurs*<sup>9</sup> qui font partie de la configuration caractéristique de son univers sémantique – thèmes, tels que :

- [L'oeuvre et la personnalité de Karl Kraus] ;
- [L'oeuvre de Sigmund Freud];
- [Le mouvement psychanalytique à Vienne];
- [La période de la Première République Autrichienne] ;
- [L'époque de la montée de l'austro-fascisme] ;
- etc.

Comme nous le verrons encore, ces thèmes peuvent être catégorisés et classifiés d'une manière plus explicite à l'aide d'une systématique de thèmes problématisant l'objet ou le domaine de connaissances d'un chercheur<sup>10</sup>.

Ceci dit, la fonction principale de ces thèmes spécifieurs est d'explicitier la *spécificité* du sujet abordé par Gérald Stieg [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)] - sujet qui pourrait être abordé, chacun en convient, différemment par d'autres chercheurs, voire par le même chercheur à d'autres occasions.

La description thématique d'un sujet, d'un thème de discours sera abordée plus systématiquement dans un autre rapport technique<sup>11</sup>. Retenons ici les trois points suivants :

1. Les différents thèmes caractérisant un sujet ou thème de discours décrivent (« en compréhension » ; *intensionnellement*) l'univers sémantique de ce dernier. Ils forment une *configuration thématique*.

Cela veut dire, qu'ils ne constituent pas une simple liste non-ordonnée de thèmes. Ils se positionnent, au contraire, les uns par rapport aux autres. Et ce positionnement peut et doit être décrit à l'aide de relations dites narratives<sup>12</sup> (cf., plus loin, chapitre ...).

2. On l'a compris, la distinction entre d'une part sujet ou thème de discours et d'autre part thème(s) spécifiant, caractérisant un sujet est une distinction purement analytique et dépend de l'objectif de la description d'un entretien, de son but pratique ou théorique.

Ainsi, le thème [L'oeuvre et la personnalité de Karl Kraus] spécifiant le sujet [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain Elias Canetti a vécu et travaillé)], *peut devenir à son tour sujet ou thème de discours*. Cela peut signifier que, dans une telle description, il n'y a pas de sujet [Contexte socioculturel et historique (dans lequel l'écrivain

---

<sup>9</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique* (numéro du rapport 07 – 06)

<sup>10</sup> cf. note 9

<sup>11</sup> cf. note 9

<sup>12</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative* (numéro du rapport 10 – 06)

Elias Canetti a vécu et travaillé] ou qu'un tel sujet est considéré comme trop général ou comme trop peu pertinent (étant donné, par exemple, l'objectif de la description) ou encore comme trop partiellement développé dans l'entretien en question, etc.

Ceci dit, si le thème [L'oeuvre et la personnalité de Karl Kraus] accède, à son tour, au rang de sujet ou de thème de discours, alors il doit être, en principe, de nouveau caractérisé par une configuration thématique qui définit (*intensionnellement*, « en compréhension ») son sens. Il existe donc, autrement dit, une récursivité dans le traitement d'un sujet ou d'un thème de discours d'une part, et d'un thème spécifiant un sujet, de l'autre.

D'une manière plus générale, on voit également ici à l'oeuvre *une* des opérations – selon Greimas [GRE 79] – centrales de toute activité discursive (et, plus particulièrement, lexicographique) qui est celle de la *condensation* et de l'*expansion thématique* : un thème, potentiellement, peut toujours être déployé en une (ou plusieurs !) configuration(s) qui caractérise(nt) son univers sémantique ; l'univers sémantique d'une configuration thématique peut toujours être condensé en un seul thème.

3. Enfin, le traitement discursif d'un sujet ou thème de discours ne se limite pas à l'expansion ou à la condensation de la configuration qui caractérise son univers sémantique mais connaît encore d'autres paramètres dont, notamment celui de la rhétorique déployé pour parler du sujet ou d'une de ses facettes. Nous y reviendrons également plus loin<sup>13</sup>.

Pour revenir aux cinq sujets identifiés dans l'entretien de Gérald Stieg consacré à l'auteur autrichien Elias Canetti, il doit être clair maintenant, qu'il s'agit ici *d'une décision de l'analyste* de ne retenir que cinq thèmes de discours et de retenir justement ceux-ci. Un autre analyste retiendra peut-être un nombre plus élevé de thèmes de discours, des thèmes de discours autrement découpés et identifiés, etc.

Toujours est-il que tout travail de description et d'interprétation obligatoirement « sonde », c'est-à-dire identifie et circonscrit un ou plusieurs sujets ou thèmes de discours et cela, d'une part, selon les intérêts, besoins ou encore selon les compétences de l'auditeur-spectateur (amateur, spécialisé, ...), et, d'autre part, la spécificité du discours lui-même produit par le chercheur.

### 2.3 La réalisation d'un thème de discours

Sans vouloir discuter ici les critères qui ont amenés les réalisateurs de l'entretien avec Gérald Stieg consacré à Canetti à le découper en les parties représentées dans la figure 1, considérons brièvement l'organisation de celui-ci telle quelle elle transparait à travers les intitulés des parties. On y voit assez clairement que le sujet, le thème de discours [Biographie de Canetti] est surtout développé dans deux endroits différents de l'entretien :

- dans la partie intitulée « Aperçu biographique »
- et dans la partie intitulée « Canetti en Angleterre ».

Mais des informations relatives à ce thème de discours sont données également dans d'autres parties de l'entretien, notamment :

---

<sup>13</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. V : la description rhétorique* (numéro du rapport 09 – 06)

- dans « Canetti autobiographe »,
- dans « Auto-dafé – une critique de l’austro-fascisme »,
- ou encore dans « Rencontre personnelle avec Canetti ».

Ainsi, le thème de discours [Biographie de Canetti] se développe, dans cet entretien, à travers toute la durée de l’entretien ce qui n’est pas toujours le cas dans d’autres entretiens consacrés à une personnalité littéraire ou scientifique.

Par contre, les deux thèmes de discours [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] et [Contenu et message de l’essai *Masse et Puissance* de Canetti] semblent être développées peut-être pas complètement mais néanmoins très significativement « en un seul bloc » - le roman *Autodafé* constitue l’essentiel du contenu de la première partie de l’entretien, l’essai *Masse et Puissance* l’essentiel de la deuxième partie de l’entretien.

Enfin, les deux thèmes de discours restant – [Contexte socioculturel et historique] et [Place de Canetti dans ce contexte intellectuel] – se développent encore d’une manière plus dispersée que le thème de discours [Biographie de Canetti] dans l’entretien en question.

<p><b>Parties :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▀ Découverte personnelle du roman « Autodafé » d’E. Canetti (04:31)</li> <li>▀ Le contenu du roman « Autodafé » (04:48)</li> <li>▀ « Autodafé » - une critique de l’austro-fascisme (08:59)</li> <li>▀ La figure du nain Siegfried Fischer dans « Autodafé » (03:48)</li> <li>▀ « Autodafé » - une œuvre littéraire très singulière (10:20)</li> <li>▀ Aperçu biographique d’E. Canetti (14:42)</li> <li>▀ Le cas de Schreber discuté par S. Freud (04:34)</li> <li>▀ La mort comme instrument de la politique (06:01)</li> <li>▀ E. Canetti en Angleterre (03:18)</li> <li>▀ E. Canetti autobiographe (03:28)</li> <li>▀ Rencontre personnelle avec E. Canetti (11:04)</li> <li>▀ A propos de la réception mitigée de « Masse et Puissance » (07:13)</li> <li>▀ L’idée fondamentale de « Masse et Puissance » (04:19)</li> <li>▀ E. Canetti aujourd’hui (04:09)</li> </ul>
--

**figure 1** : les parties textuelles donnant accès à l’entretien de Gérald Stieg consacré à Elias Canetti

## 2.4 Thème de discours et isotopie

Pour venir au troisième point cité ci-dessus, les thèmes de discours ou (traditionnellement parlant) sujets constituent l’*armature thématique*, la cohérence thématique de l’entretien, son identité, sa spécificité (par rapport à d’autres entretiens consacrés, par exemple, à la présentation d’une personnalité artistique, scientifique, etc.).

Dans ce sens on parle, depuis A.J. Greimas [GRE 66], d’*isotopies thématiques*. Ce sont des thèmes (de discours) récurrents qui remplissent différentes fonctions : celle, déjà

mentionnée, de la cohérence et de la cohésion sémantique (du sens) d'un texte (dans notre cas, d'un entretien) ou encore celle de la *progression narrative* d'un sujet<sup>14</sup>.

Dans notre exemple, on le voit bien, certains thèmes de discours sont plus « ramassés » (plus *condensés*) que d'autres qui, eux, sont plus dispersés à travers l'ensemble de l'entretien. Ainsi :

- les thèmes de discours [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] et [Contenu et message de l'essai *Masse et Puissance* de Canetti] fonctionnent plutôt comme des isotopies locales et disjointes l'une de l'autre (à la limite, on pourrait découper l'entretien avec Gérald Stieg en deux entretiens indépendants, l'un consacré à *Masse et Puissance* de Canetti, l'autre au roman *Autodafé* ...);
- le thème de discours [Biographie de Canetti] est développé prioritairement dans deux parties de l'entretien (quoique, comme déjà dit, pas absent dans d'autres parties) de sorte que la conjonction des deux parties constituerait également un entretien à part consacré uniquement à la biographie de Canetti;
- les thèmes [Contexte socioculturel et historique] et [Place de Canetti dans ce contexte intellectuel] sont les plus dispersés et constituent réellement le « liant » entre les trois grandes briques « Biographie », « Autodafé » et « Masse et Puissance » (+ une quatrième pas abordée ici : « Hommage du chercheur »).

Ces précisions sont importantes pour les deux raisons suivantes :

1. L'identification, la localisation d'un thème de discours doit être effectuée tout au long d'un discours, tout au long, dans notre cas, d'un entretien ou d'une conférence (même si, parfois, il n'est réalisé qu'à un endroit précis d'un entretien ou d'une conférence).

2. Dans une séquence donnée d'un entretien ou d'une conférence, le thème de discours peut être le sujet exclusif dont parle le chercheur, mais il ne peut constituer que le sujet principal (ce qui n'exclut pas que d'autres sujets soient abordés dans celle-ci), voire qu'un sujet parmi d'autres.

Ainsi faut-il toujours distinguer entre le sujet ou le thème de discours en tant que tel et les modalités de manifestation textuelle d'un sujet ou thème de discours. Une des modalités principales concerne l'*exclusivité* ou la *non-exclusivité de manifestation* d'un sujet dans une séquence, à un endroit donné d'un entretien ou d'une conférence.

Se pose donc ici la question des *configurations typiques de manifestation textuelle* de deux ou plusieurs sujets ou thèmes de discours. Par exemple, dans les séquences textuelles de l'entretien de Gérald Stieg consacré à Elias Canetti (figure 1), on voit apparaître des configurations de type :

- [Biographie de Canetti] + [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] (cf. la séquence [E. Canetti autobiographe](#)) ;
- [Contexte socioculturel et historique] + [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] (cf. la séquence [« Autodafé » - une critique de l'austro-fascisme](#)).

---

<sup>14</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative* (numéro du rapport 10 – 06)



Or, une investigation plus systématique montrerait sans aucun doute que la co-manifestation de sujets ou thèmes de discours repose sur des *configurations génériques* assez stéréotypées. Par exemple, les deux exemples cités ci-dessus reposent sur :

- la configuration générique [Explication d’une œuvre par le biais de la vie de son créateur] (premier exemple) ;
- la configuration générique [Explication d’une œuvre par le biais du contexte historique et politique] (deuxième exemple).

Ce sont, comme on le sait, deux configurations de construction textuelle très typiques et récurrentes dans la production *d’explications philologiques et/ou littéraires*.

Or, les différents sujets développés plus ou moins en parallèle dans un entretien, ne sont pas développés, évidemment, d’une manière totalement autonome et indépendante les uns des autres. Au contraire ils forment ensemble des configurations thématiques souvent stéréotypées (telles que celle de l’explication d’une œuvre par la vie de l’auteur ou encore celle de l’explication d’une œuvre littéraire par son contexte historique et culturel).

Un véritable traitement du discours (scientifique) tel qu’il se développe à travers les enregistrements d’entretiens et de conférences qui constituent le fonds des AAR, devrait donc s’occuper de l’explicitation de telles configurations stéréotypées sans lesquelles on ne pourrait raisonnablement comprendre les *interactions entre les différents sujets ou thèmes de discours* qui « peuplent » le discours scientifique.

## 2.5 La question de la classification des thèmes de discours

Nous l’avons déjà dit, les sujets ou problématiques abordés dans les entretiens avec des chercheurs en sciences humaines et sociales, sont quasiment illimités, représentent de toute façon une diversité empirique pratiquement ouverte.

Pour des raisons aussi bien pratiques que théoriques, se pose toutefois la question de la catégorisation et classification de cette diversité ouverte de sujets ou problématiques. On convient facilement qu’il n’est pas très satisfaisant de « lister » seulement les différents sujets ou thèmes de discours abordés par les chercheurs sans chercher de les regrouper soit dans une perspective comparative et typologique, soit dans une perspective pratique et didactique. Il serait en effet bien plus satisfaisant de disposer d’une systématique des sujets tout en sachant que celle-ci ne pourrait avoir qu’un statut hypothétique et provisoire.

Revenons à l’entretien que le germaniste Gérald Stieg a consacré à l’écrivain Elias Canetti. Une question importante dans une perspective comparative et/ou didactique est celle de savoir comment des spécialistes de littérature abordent et développent leurs discours consacrés à un auteur, à un écrivain, s’il est possible, dans le contexte d’une archive audiovisuelle ou multimédia, de proposer des interfaces d’exploration qui se baseraient sur une systématique de sujets propres à ces discours.

Plus concrètement parlant admettons qu’on dispose d’une archive audiovisuelle consacrée au patrimoine littéraire autrichien du 20<sup>ème</sup> siècle et composée de contributions d’un certain nombre de germanistes sur les écrivains tels que Robert Musil, Karl Kraus, Arthur Schnitzler, Heimito von Doderer, etc. La question qui se pose est celle de savoir, si

les principaux sujets (thèmes de discours) des contributions des germanistes interviewés, ne peuvent-ils pas être classifiés et positionnés les uns par rapport aux autres comme des sortes des voix tantôt consensuels, tantôt contradictoires d'un (au sens de Foucault) grand discours collectif (celui des germanistes spécialisés dans la littérature autrichienne) afin de permettre à un utilisateur (étudiant, chercheur, simple curieux, ...) de s'appropriier selon ses besoins ou désirs les connaissances distillées par ce grand discours collectif. Or, cela revient à dire qu'il faille disposer :

1. d'un système de classification des sujets identifiés dans les discours des germanistes consacrés à un auteur autrichien ;
2. d'un système de relations pour positionner les sujets identifiés et classifiés les uns par rapport aux autres.

Considérons brièvement les cinq sujets qui organisent une grande partie de l'entretien de Gérald Stieg consacré à Elias Canetti :

1. [Biographie de Canetti] ;
2. [Contexte socioculturel et historique] ;
3. [Place de Canetti dans ce contexte intellectuel] ;
4. [Contenu et message du roman *Autodafé* de Canetti] ;
5. [Contenu et message de l'essai *Masse et Puissance* de Canetti].

En généralisant un peu, on peut parfaitement s'imaginer qu'un certain nombre des sujets développés dans des entretiens consacrés aux écrivains (autrichiens, ...) renverraient au même type d'univers sémantiques que les cinq ci-dessus, à savoir :

- à la [Biographie de l'écrivain] ;
- à la [Période historique de la vie de l'écrivain] ;
- à l'[Aire culturelle à laquelle appartient l'écrivain] ;
- à l'[Oeuvre de l'écrivain] ;
- à la [Tradition dans laquelle s'inscrit l'écrivain] ;
- à l'[Importance de l'œuvre de l'écrivain].

Ainsi, grosso modo le premier des cinq sujets développés dans l'entretien de Gérald Stieg consacré à Elias Canetti peut être considéré comme faisant partie du type des sujets [Biographie de l'écrivain], le quatrième et cinquième sujets comme faisant partie du type des sujets [Oeuvre de l'écrivain], le deuxième sujet comme faisant partie à la fois du type des sujets [Période historique de la vie de l'écrivain] et [Aire culturelle à laquelle appartient l'écrivain] ; enfin le troisième sujet comme faisant partie du type des sujets [Tradition dans laquelle s'inscrit l'écrivain]. Insistons en passant qu'un sujet particulier peut bien faire partie de deux types de sujets. Nous y reviendrons encore plus en détail dans le rapport<sup>15</sup> consacré à la description thématique d'un sujet ou thème de discours et dans celui consacré à la description narrative<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique* (numéro du rapport 07 – 06)

<sup>16</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. VI : la description narrative* (numéro du rapport 10 – 06)

## Chapitre 3

# Procédures de description

L'identification et la description des principaux sujets ou thèmes de discours qui organisent et structurent un entretien ou une conférence d'un chercheur sont normalisées à l'aide du script (du formulaire) représenté dans la figure 2. Celui se compose des entrées principales suivantes :

- « sujets » : entrée où l'analyste dénomme linguistiquement un sujet identifié ;
- « description/synthèse » : entrée où l'analyste produit une courte présentation du sujet (une description plus systématique et explicite d'un sujet en terme de thèmes qui spécifient son univers sémantique sera fournie lors de la phase de la description thématique à proprement parler<sup>17</sup>) ;
- « localisation/segments » : entrée qu'utilise l'analyste pour identifier le ou les segments audiovisuels dans le(s)quel(s) le chercheur aborde le sujet en question ;
- « mots clés » : entrée à usage libre pour caractériser à l'aide de quelques mots-clés le sujet.

Ajoutons que le script d'identification des sujets est normalement (mais *pas nécessairement* !) aussi utilisé pour couvrir la phase de l'identification et la description des segments audiovisuels composant un entretien ou une conférence<sup>18</sup>.

Dans la version actuelle du logiciel Interview, co-développé par l'INA Recherche et l'ESCoM-MSH pour décrire des corpus audiovisuels, cette phase de description n'est pas encore intégrée – elle la sera dans la prochaine version.

---

<sup>17</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. III : la description thématique* (numéro du rapport 07 – 06)

<sup>18</sup> cf. le rapport technique *L'atelier sémiotique : la description des contenus audiovisuels. II : la description textuelle* (numéro du rapport 06 – 06)

N°	Sujets	Description/synthèse	Localisation	Mots-clés
I)	<b>Discours du domaine/de l'objet de connaissances</b>			
I.1)	[Intitulé 1]	« texte de 5 lignes »	1) début : .. 2) fin ...	
			1) début : .. 2) fin ...	
			1) début : .. 2) fin ...	
			1) début : .. 2) fin ...	
I.2)	[Intitulé 2]			
I.3)	[Intitulé 3]			
II)	<b>Discours de la recherche</b>			
II.1)	[Intitulé 1]	« texte de 5 lignes »	1) début : .. 2) fin ...	
			1) début : .. 2) fin ...	
			1) début : .. 2) fin ...	
II.2)	[Intitulé 2]			
II.3)	[Intitulé 3]			

**figure 2** : script normalisant la phase de l'identification et localisation des principaux sujets composant un entretien ou une conférence.



## Bibliographie

[GRE 66] GREIMAS, A.J., *La sémantique structurale*. Paris, Larousse 1966

[GRE 66] GREIMAS, A.J., COURTES, J., *Sémiotique. Dictionnaire raisonnée pour une théorie du langage*. Paris, Hachette 1979

[STO 03] STOCKINGER, Peter, *Le document audiovisuel*. Paris, Hermes Science Publications 2003